

Série d'ateliers sur la fiscalité environnementale de l'ATI

Cinquième atelier - 10 avril 2025 | 13:00 CET | Virtuel | EN, FR

Atelier 5 : Mobilisation des Recettes Nationales et Cohérence des Politiques

L'objectif premier de la fiscalité environnementale est de réduire la dégradation de l'environnement et la pollution, sans exacerber les inégalités sociales. Néanmoins, la mobilisation des recettes nationales (MRN) peut constituer un avantage secondaire important. On peut raisonnablement s'attendre à ce que certaines taxes environnementales génèrent des recettes substantielles, même à long terme. Cependant, les ministères des finances ne peuvent pas compter sur d'autres taxes, car les recettes diminueront relativement peu de temps après l'introduction de la mesure, les contribuables réagissant au signal de prix en modifiant leur comportement.

La dernière édition de la série d'ateliers examinera les potentiels de différents types de taxes environnementales et des conceptions variées d'instruments fiscaux pour lever des recettes. La session présentera quelques règles générales en termes de recettes à anticiper de taxes environnementales spécifiques et examinera quels types de taxes - en termes de conception de l'instrument et d'assiette fiscale - sont les plus susceptibles de générer des recettes de manière cohérente à moyen terme. Elle examinera également les défaillances typiques de la conception et leur impact sur le potentiel de collecte de recettes des instruments fiscaux environnementaux.

Plusieurs exemples de taxes environnementales et de MRN seront également présentés, y compris des mesures dans les pays à revenu faible et intermédiaire qui mobilisent une part importante des recettes fiscales totales, mais aussi des mesures fiscales environnementales uniques qui ont eu un impact significatif, par exemple lorsque ces taxes sont prélevées sur des secteurs de grande importance pour l'économie nationale.

La session examinera également la manière dont les recettes de la taxe carbone peuvent être utilisées pour atteindre une série d'objectifs politiques. Cette deuxième présentation de Diana Cardenas Morar, du groupe de réflexion I4CE, mettra en avant des exemples de collecte de recettes provenant de la taxe carbone et examinera, d'un point de vue stratégique, les utilisations possibles de ces recettes, telles que la transition juste, la compensation sociale et le renforcement du consensus. La présentation portera sur la manière d'intégrer la taxation du carbone dans les stratégies de financement du climat.

Série d'ateliers sur la fiscalité environnementale de l'ATI

Cinquième atelier - 10 avril 2025 | 13:00 CET | Virtuel | EN, FR



Atelier 5 : Mobilisation des Recettes Nationales et Cohérence des Politiques - 10 avril 2025

Heur (CET)	Thème	Détails	Responsable
13:00 – 13:10	<i>Bienvenue</i>		ATI Secretariat
13:10 – 13:40	<i>Présentation introductive : mobilisation des recettes nationales et fiscalité environnementale</i>	- Approches théoriques de MRN - équilibre entre les objectifs fiscaux et environnementaux - MRN et fiscalité environnementale dans les pays à revenu faible et moyen - Etudes de cas - Q&R	Jacqueline Cottrell, Consultante en politique fiscal verte
13:30 - 14:10	<i>Présentation: Maximiser les avantages de la taxation du carbone par l'utilisation des revenus</i>	- Taxation du carbone et mobilisation des recettes : le paysage Mondial - Utilisation des recettes : considérations clés - Leçons apprises - Taxes sur le carbone et financement du climat - Q&R	Diana Cardenas Monar, I4CE
14:10 - 14:30	<i>Quiz sur la fiscalité environnementale</i>		Tous
14:30 - 14:45	<i>Réflexions, conclusions, messages clés</i>		ATI Secretariat

Funded by



Facilitated by

